



Discipline Saut

Règlement du Championnat Suisse Saut Poney

1 Droit de participation

Chaque cavalier et chaque Poney ne peuvent participer qu'à un seul Championnat Suisse de saut.

La participation aux championnats suisses *Poney et Juniors* ou *Poney et Children* est autorisée la même année.

Les participants au Championnat Suisse doivent être de nationalité suisse. Les cavaliers qui possèdent la double nationalité sont autorisés à prendre le départ uniquement s'ils n'ont pas participé à des épreuves internationales pour un autre pays durant l'année en cours. Exceptions: Les cavalières et cavaliers de nationalité étrangère avec le «statut spécial FEI» selon RG FEI art.119 al. 6.2 peuvent également participer au Championnat Suisse. Le Championnat Suisse est ouvert aux poneys des catégories A, B, C, D. Les poneys doivent être inscrits au registre du sport de la FSSE. L'âge minimal est indiqué sous le point 6.2.3 du RSP. Un cavalier ne peut participer qu'avec un seul poney et que dans une seule catégorie.

Les Championnats Suisses de la FSSE n'auront lieu que s'il y a au moins 5 participants inscrits.

1.1 Epreuves qualificatives

Comptent comme épreuves qualificatives:

- Epreuves de catégories, P60 à P 135
- Epreuves pour Juniors J
- Epreuves des catégories R/N100 à R/N135
- Epreuves internationales et épreuves nationales à l'étranger selon point 1.2.4 et 1.2.5 pour les catégories D et D Elite
- Epreuves de catégories B60 à B105

1.2 Conditions de qualification

Sont autorisés à participer au Championnat Suisse les cavaliers suivants:

1.2.1 Pour les poneys de catégorie A

- 3 participations sans élimination dans un P/B60/65
- OU 2 classements dans le Tour Or, 60 cm, du Poney Sport Romand

1.2.2 Pour les poneys de catégorie B

- 3 participations sans élimination dans un P/B70/75
- OU 2 classements dans le Tour Or, 70 cm, du Poney Sport Romand

Si une paire cavalier/poney de catégorie B a une autorisation du responsable du cadre de starter sur une hauteur supérieure à sa catégorie (Art. 6.2.2. RSP), il doit starter sur la hauteur supérieure au Championnat (hauteur inscrite sur son autorisation).

1.2.3 Pour les poneys de catégorie C

- 3 participations sans élimination dans un P100/B100/R100
- OU 2 classements dans le tour Or, 90 cm, du Poney Sport Romand
- OU 1 classement Tour Or avec handicap, 100 cm



Si une paire cavalier/poney de catégorie C a une autorisation du responsable du cadre de starter sur une hauteur supérieure à sa catégorie (Art. 6.2.2. PSR), il doit starter sur la hauteur supérieure au Championnat (hauteur inscrite sur son autorisation).

1.2.4 Pour les poneys de catégorie D

- 2 classements P110/J110/R110/Tour Master-Espoir PSR degré 1, 110 cm, ou épreuves nationales à l'étranger ou épreuves internationales à partir de 110 cm
- OU 1 classement P115/J115/R115/Tour Master-Espoir PSR degré 2, 115 cm, ou épreuves nationales à l'étranger ou épreuves internationales à partir de 115 cm

1.2.5 Pour les poneys de catégorie D Elite

Rentrent dans la catégorie D Elite toutes les paires cavalier/poney ayant 1 ou plusieurs classements en P120/J120/R120/Tour Master-Espoir PSR degré 3 ou 4, 120/125 cm, ou épreuves nationales à l'étranger ou épreuves internationales à partir de 120 cm.

Seuls sont pris en considération les classements obtenus comme cavalier ou paire cavalier/poney en Suisse ou à l'étranger lors d'épreuves officielles selon point 1.1. Sont considérés comme classés le 30% des partants dans des épreuves nationales en Suisse ou à l'étranger, 25% des partants pour les concours internationaux.

Les résultats et les propositions des épreuves nationales à l'étranger doivent être transmis par les participants avec toutes les données (y compris numéros de passeport et de licence) dans les 10 jours après le concours au Secrétariat FSSE pour enregistrement. Le Secrétariat FSSE n'est pas responsable de l'enregistrement des résultats qui n'ont pas été transmis en bonne et due forme.

Une saison de classement est définie comme la période qui s'écoule depuis lundi après le dernier Championnat Suisse jusqu'à 10 jours avant le Championnat Suisse de l'année en cours.

1.3 Contrôle

Le cavalier est responsable du contrôle de sa qualification. Les résultats obtenus lors d'épreuves nationales à l'étranger qui n'auront pas été annoncés en bonne et due forme selon pt 1.2 ne seront pas pris en considération.

2 Engagements

Les participants au Championnat Suisse doivent s'annoncer à l'organisateur jusqu'à la clôture des engagements au plus tard. Si le dernier classement requis pour la qualification pour le CS se fait après le délai d'engagement officiel, mais jusqu'à 10 jours avant le CS, une "inscription tardive" est possible. Mais au minimum un classement doit être obtenu avant le délai d'engagement.

La finance d'engagement pour le Championnat Suisse correspond à 2 épreuves selon point 6.

3 Contrôles d'identification

Tous les poneys participant au Championnat Suisse doivent obligatoirement être vacciné et posséder un passeport FSSE avec un certificat officiel de toisage national.

Un contrôle vétérinaire peut être effectué.



4 Organisation

Le championnat suisse aura lieu, sur une place attribuée par la discipline saut. Il devra être organisé en collaboration avec les responsables saut et poney.

Les épreuves du Championnat Suisse doivent être des épreuves officielles.

Les propositions sont soumises aux responsables saut et poney avant publication.

Si le nombre de cavaliers inscrits au délai d'engagement officiel est inférieur à 5 cavaliers il n'y aura pas de CS pour cette catégorie. On peut néanmoins jumeler les catégories de la manière suivante : A/B ensemble, A/B/C ensemble, D/D Elite ensemble.

Il serait obligatoire (pour la construction) d'organiser par épreuve comptant pour le Championnat, 2 parcours distincts, un pour les catégories A/B/C et un pour les D et D Elite.

Si le nombre d'inscription de poney D par catégorie (D et D Elite) jusqu'au délai d'inscription est suffisant, l'organisateur doit organiser deux Championnats distincts pour ces catégories.

Si les catégories D et D Elite sont jumelées dû à un nombre d'inscriptions insuffisant, les paires cavalier/poney avec les classements selon point 1.2.5 doivent starter dans chaque épreuve et chaque manche en fin de la liste de départ sur un parcours rehaussé selon point 6.

Exception barrage pour les médailles: même hauteur pour tous les participants des catégories D et D Elite.

5 Déroulement

Le Championnat Suisse comporte deux épreuves s'échelonnant sur deux jours à raison d'une épreuve par jour. Le total des deux épreuves représente le résultat final du Championnat Suisse.

Les cavaliers/cavalières qualifiés ont libre choix de leur poney. Les poneys inscrits peuvent participer avant la première épreuve à une autre épreuve (épreuve d'ouverture).

L'ordre de départ de la première épreuve est déterminé lors d'un tirage au sort ayant lieu suffisamment tôt. Lors du tirage au sort, le président du jury et au moins un/e des cavaliers/ères participant au Championnat Suisse doivent être présents.

Une des deux variantes ci-dessous doit être choisie pour le déroulement du Championnat:

| Variante A |
|---|
| <i>premier jour</i> |
| Épreuve d'ouverture et 1 ^{ère} épreuve |
| <i>deuxième jour</i> |
| Épreuve finale ou jour de repos |
| <i>troisième jour</i> |
| Épreuve finale ou fin |

| Variante B |
|------------------------------|
| <i>premier jour</i> |
| Épreuve d'ouverture |
| <i>deuxième jour</i> |
| 1 ^{ère} épreuve |
| <i>troisième jour</i> |
| Épreuve finale |



5.1 Epreuve d'ouverture

L'épreuve d'ouverture est une épreuve préparatoire barème A au chrono.

Degré P50 pour les A, P60 pour les B, P90 pour les C, P100 pour les D et P110/115 pour les D Elite.

Deux poneys par cavaliers sont autorisés. Ces deux poneys sont inscrits, lors du délai d'inscription, pour l'épreuve d'ouverture. Lors du délai d'inscription, un poney doit être inscrit dans le tour du CS. Celui-ci peut être modifié sur place jusqu'à 30 minutes après la fin de l'épreuve d'ouverture de la catégorie concernée.

L'épreuve d'ouverture donne lieu à un classement, et une distribution selon le RSP. Finance d'inscription selon point 6.

5.2 Première Epreuve

La première épreuve est une épreuve officielle qui correspond à un degré de difficulté de la catégorie suivante:

P60 pour les A, P70 pour les B, P100 pour les C, P110 pour les D et P120/125 pour les D Elite. Elle est jugée selon le barème A au chrono.

Si un concurrent est éliminé ou a abandonné pour une raison quelconque, on lui comptera le nombre de points de pénalités du plus mauvais concurrent + 20 points. C'est son résultat intermédiaire pour le Championnat Suisse.

Le classement de l'épreuve correspond également au classement intermédiaire du Championnat Suisse. Cette épreuve compte comme épreuve individuelle et donne lieu à un classement et une distribution selon le RSP. Finance d'inscription selon point 6.

5.3 Epreuve finale

L'épreuve finale du championnat est une épreuve en 2 manches, la 2ème manche pouvant être rehaussée et/ou raccourcie, avec un éventuel barrage pour les médailles.

Elle correspond à un degré de difficulté de la catégorie : P65 pour les A, P75 pour les B, P105 pour les C, P115 pour les D et P120-130 pour les D Elite.

Elle est jugée selon le barème A sans chrono pour la 1^{ère} manche et barème A au chrono pour la 2^{ème} manche.

Peuvent participer à la première manche toutes les paires ayant pris part à la première épreuve, les éliminées inclus. Peuvent participer à la deuxième manche le 50% des paires du classement intermédiaire après la première épreuve et la première manche de l'épreuve finale ainsi que les égalités de points, mais au minimum 12 paires par catégorie.

La participation à l'épreuve finale doit être confirmée jusqu'à une heure après la fin de la première épreuve.

Dans des cas exceptionnels et afin de protéger cavaliers et montures, le responsable du cadre poney peut ne plus autoriser une paire à participer à l'épreuve de la finale.

L'ordre de départ de la première manche de la finale correspond à l'ordre inverse du classement intermédiaire après la première épreuve en commençant par la catégorie A, B, C respectivement D, D Elite. Lors d'égalité de points, l'ordre de départ de la première épreuve du championnat fait foi.



L'ordre de départ de la 2ème manche de la finale correspond à l'ordre inverse du classement intermédiaire après la première épreuve et la première manche de l'épreuve finale en commençant par la catégorie A, B, C respectivement D, D Elite. Lors d'égalité de points, l'ordre de départ de la première manche de l'épreuve finale fait foi.

L'ordre de départ d'un éventuel barrage: cat A, B, C respectivement D, D Elite selon la liste de la deuxième manche de l'épreuve finale.

Seules les paires ayant participé à la première épreuve peuvent prendre part à l'épreuve finale. Les paires éliminées en 1^{ère} manche de l'épreuve finale ne prennent pas part à la 2^{ème} manche.

Il n'est pas établi de classement de l'épreuve.

6 Parcours - obstacles et dimensions

| Epreuve d'ouverture | | | | | |
|-------------------------|-----------|-----------|-----------|------------------------------------|------------------------------------|
| Catégorie poneys | A | B | C | D | D Elite |
| Catégorie | P50 | P60 | P90 | P100 | P110/115 |
| Obstacles | Selon RSP | Selon RSP | Selon RSP | Selon RSP | Selon RSP |
| Hauteur obstacle | 50 cm | 60 cm | 90 cm | 100 cm | 105-115 cm |
| Largeur obstacle | 70 cm | 80 cm | 90-100 cm | 100-110 cm | 110-120 cm |
| Bidet ou petite rivière | sans | sans | bidet | Avec appel & surbarrée max. 250 cm | Avec appel & surbarrée max. 250 cm |
| Tempo (m/min) | sans | sans | 350 | 350 | 350 |
| Barème | A chrono | A chrono | A chrono | A chrono | A chrono |
| Combinaison | 1 x A-B | 1 x A-B | 1 x A-B | 1 x A-B ou 2 x A-B | 1 x A-B ou 2 x A-B |
| Finance engagement CHF | 25.- | 25.- | 25.- | 30.- | 30.- |
| Prix/Raques/Flots | Selon RSP | Selon RSP | Selon RSP | Selon RSP | Selon RSP |



Règlement du Championnat Suisse Saut Poney

| Première Epreuve | | | | | |
|--------------------------------|-----------|-----------|-----------|------------------------------------|------------------------------------|
| Catégorie poneys | A | B | C | D | D Elite |
| Catégorie | P60 | P70 | P100 | P110 | P120-125 |
| Obstacles | 10 | 10 | 10-12 | 10-12 | 10-12 |
| Hauteur obstacle | 50-60 cm | 60-70 cm | 90-100 cm | 110-115 cm | 120-125 cm |
| Largeur obstacle | 70 cm | 80 cm | 90-100 cm | 100-110 cm | 110-120 cm |
| Bidet ou petite Rivière | sans | sans | sans | Avec appel & surbarrée max. 250 cm | Avec appel & surbarrée max. 250 cm |
| Tempo (m/min) | sans | sans | 350 | 350 | 350 |
| Barème | A chrono | A chrono | A chrono | A chrono | A chrono |
| Combinaison | 1 x A-B | 1 x A-B | 2 x A-B | 1 x A-B 1 x A-B-C ou 2 x A-B | 1 x A-B 1 x A-B-C ou 2 x A-B |
| Finance engagement CHF | 25.- | 25.- | 25.- | 30.- | 30.- |
| Prix/Plaques/ Flots | Selon RSP | Selon RSP | Selon RSP | Selon RSP | Selon RSP |



| Epreuve finale | | | | | |
|------------------------|---|---|---|---|---|
| Catégorie poneys | A | B | C | D | D Elite |
| Catégorie | P65 | P75 | P105 | P115 | P120-130 |
| Obstacles | 10 | 10 | 10-12 | 10-12 | 10-12 |
| Hauteur obstacle | 60-65 cm | 70-75 cm | 100-105 cm | 110-115 cm | 120-130 cm |
| Largeur obstacle | 80 cm | 80 cm | 90-100 cm | 100-115 cm | 110-120 cm |
| Rivière | sans | sans | bidet | Avec appel & surbarrière max. 250 cm | Avec appel & surbarrière max. 250 cm |
| Tempo (m/min) | sans | sans | 350 | 350 | 350 |
| Barème | 1ère manche: A sans chrono 2ème manche: A chrono Barrage pour les médailles | 1ère manche: A sans chrono 2ème manche: A chrono Barrage pour les médailles | 1ère manche: A sans chrono 2ème manche: A chrono Barrage pour les médailles | 1ère manche: A sans chrono 2ème manche: A chrono Barrage pour les médailles | 1ère manche: A sans chrono 2ème manche: A chrono Barrage pour les médailles |
| Combinaison | 1x A-B | 1x A-B | 1x A-B 1x A-B-C | 1x A-B 1x A-B-C | 1x A-B 1x A-B-C |
| Finance engagement CHF | 25.- | 25.- | 30.- | 35.- | 35.- |
| Prix CHF | 120.- | 120.- | 150.- | 300.- | 300.- |
| Plaques/Flots | À tous les participants | À tous les participants | À tous les participants | À tous les participants | À tous les participants |

Ces directives (profil des exigences pour un Championnat Suisse) doivent être respectées au mieux. Des dérogations en raison de mauvais temps, des conditions de terrain, de l'environnement, etc. sont décidés sur place par le chef sport et le responsable du cadre correspondant.

7 Classement final

Il sera établi un classement pour chaque catégorie ou un classement pour chaque catégorie jumelée.

Le classement final résulte de l'addition des points de pénalité de la première épreuve et de ceux de l'épreuve finale et du temps de la deuxième manche de la finale.

En cas d'égalité de points, il y aura un barrage (barème A, au chrono) pour l'attribution des médailles. Si deux barrages s'avèrent nécessaires, celui pour la 3ème place se déroulera avant celui pour la 1ère place.

Toutes les paires ayant terminé la deuxième manche de la finale seront classées



8 Prix

Les prix sont à la charge de l'organisateur

Les médailles et l'écharpe des vainqueurs sont à la charge de la FSSE

9 Remarque finale

Sur la place de concours, seuls les concurrents peuvent monter leur poney.

Les cas pas clairs concernant une participation/inscription au Championnat Suisse doivent être discutés avec le responsable du cadre/chef d'équipe compétent.

Un poney qui participe au Championnat Suisse ne peut pas participer à d'autres épreuves que l'épreuve d'ouverture et les épreuves du Championnat Suisse.

En cas de divergence dans l'interprétation des textes français et allemand, la version allemande fait foi.

Approuvé par le Directoire de la discipline Saut le 24.05.2019.